

### **Sondage Léger**

## Santé et services sociaux : l'accessibilité aux services doit être la priorité des conseils d'administration des établissements, selon les Québécois

**Laval, 24 octobre 2014** – Selon une forte majorité de Québécois (78 %), les conseils d'administration des établissements de santé et de services sociaux devraient surtout s'assurer que les services demeurent accessibles avant tout. C'est ce qui ressort d'un sondage Léger effectué auprès de 1000 répondants pour le compte du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux. Ils ne sont que 15 % des Québécois à considérer que le rôle d'un conseil d'administration serait principalement de respecter les budgets.

« Le message est clair sur les attentes des usagers du réseau de la santé et des services sociaux quant à la contribution des membres des conseils d'administration des établissements » a déclaré M. Claude Ménard, président du RPCU. « L'accessibilité aux services devrait guider les réflexions sur la gouvernance du réseau » a-t-il ajouté.

Les deux tiers des Québécois sont d'accord avec la création de centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et la présence des comités des usagers dans chacun des établissements. « Nous comprenons que les Québécois soutiennent l'expression de la voix citoyenne au sein des établissements par la présence de comités des usagers » a pour sa part déclaré M. Pierre Blain, directeur général du RPCU.

Le RPCU s'est intéressé à la perception des Québécois sur le rôle des conseils d'administration des établissements de santé et de services sociaux dans le contexte de la réforme actuelle du système de santé et du projet de loi 10, lesquels occupent une place importante durant le congrès du RPCU. Plus de 550 membres de comités des usagers et de résidents du Québec sont réunis depuis mercredi à Laval, et le ministre de la Santé et des Services sociaux, D<sup>r</sup> Gaétan Barrette, s'adressera aux congressistes aujourd'hui.

Enfin, 42 % des Québécois perçoivent la réforme de la santé comme une bonne chose, 32 % ne savent pas et 24 % considèrent qu'elle est une mauvaise chose. Le soutien à la réforme est plus élevé (60 %) chez les personnes de plus de 65 ans.

### **Profil du RPCU**

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, défend les droits des usagers et représente les 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 84 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744

